

Intercultural Muestra y Cuenta 2021-2022
IMuCuen

Règlement

Préambule

Montrez-nous et parlez-nous d'un élément qui renvoie pour vous à la sagesse d'Afrique et/ou d'Amérique latine.

Article 1 – Thème

Vous avez la possibilité de faire votre Intercultural Muestra y Cuenta (IMuCuen, à voir) de 2 façons différents :

- soit en prenant une photo de l'élément concerné et en rédigeant un texte l'accompagnant avec votre histoire autour de cet élément,
 - soit en filmant l'élément concerné et en racontant durant le film votre histoire à son sujet.
- Il n'est pas obligatoire de se photographier ou de se filmer avec l'objet choisi.

L'élément doit :

- avoir un rapport avec la sagesse sous toutes ses formes :
 - la sagesse d'un usage,
 - la sagesse liée à une pratique de soin ou de beauté,
 - la sagesse liée à une manière de vivre en communauté,
 - la sagesse liée à un apprentissage quelconque.
- Avoir un rapport avec la culture afro-argentine. Par culture afro-argentine on entend tout élément de rencontre entre la culture argentine et la culture africaine, même si cette rencontre intervient en-dehors de l'époque « historique » de la rencontre (autour de la traite négrière débutée vers le 16^{ème} siècle).
 - Peut être un aliment ou une plante,
 - Peut être une personne. S'il s'agit d'une personne qui n'est pas une personne historique vous devez obtenir et fournir l'accord de la personne ou des personnes responsables de son image pour pouvoir l'utiliser.
 - Peut-être un animal.

Le texte peut être rédigé en espagnol, français, kikongo, lingala ou portugais.

Article 2 – Participation

- Avoir 16 ans minimum et 40 ans maximum à la date d'ouverture de l'activité ; les candidats âgés de moins de 18 ans devront fournir une autorisation écrite signée de leur représentant légal pour pouvoir participer.
- Etre originaire, natif ou lié à un pays d'Afrique ou d'Amérique latine. Il vous suffira d'expliquer par quelques lignes quelle est votre relation à ces régions. Le jury se réserve le droit d'apprécier la nature du lien et sa concordance avec l'activité proposée.

- Les participants ne peuvent pas être des membres de la famille ou des amis ou connaissances des membres du Bureau de l'association.

Article 3 - Envoi des participations

L'envoi des contributions se fera par mail à l'adresse : chocultural@gmail.com

Pour les contributions accompagnant les photos :

- Les documents devront être convertis au format le plus réduit possible.
- La contribution devra être au format PDF.
- Les contributions ne devront pas excéder 3 pages recto, le nombre de mots étant indifférent.

Pour les contributions vidéo :

- La vidéo ne devra pas dépasser 3 minutes.

La contribution devra être envoyée en pièce jointe d'un mail avec pour titre « IMuCuen 2021 : Sagesse d'Afrique ou d'Amérique latine » avec la pièce jointe intitulée de la façon suivante : NOM Prénom – Titre de l'œuvre – ImuCuen 2021.

La contribution en elle-même ne devra contenir aucune mention du participant.

Un seul envoi par participant est accepté.

Les envois peuvent se faire à partir du lundi 15 novembre 2021 et jusqu'au 28 février 2022 minuit, heure de Paris.

Article 4 – Prix

Les 10 dernières contributions en lice seront publiées dans le catalogue IMuCuen 2021 de Chocultural.

Les 3 contributions sélectionnées seront publiées sur le site Chocultural et présentées dans le catalogue culturel de Chocultural où elles seront archivées.

Les autres récompenses se répartiront ainsi :

- 1^{er} Prix : présentation de la contribution lors de l'événement de Choc en 2022 et remise d'un appareil photo ou vidéo en fonction de la nature de la représentation.
- 2e Prix : présentation de la contribution lors d'un événement de Choc et remise d'un ouvrage en lien avec la sagesse d'Afrique et ou d'Amérique latine.
- 3e Prix : présentation de la contribution en introduction d'un événement de Choc.

Les candidats recevant les 3 premiers prix seront également mis en contact avec les invités de l'événement de Choc de 2022 sous réserve de l'accord et de la disponibilité de ces derniers.

Article 5 – Jury

Le jury est composé des membres du Bureau de l'association.

Le jury est souverain et statue sans recours.

Article 6 – Communication des résultats

Les résultats seront communiqués le 15 avril 2022.

Article 7 – Remise des prix

Les prix seront remis le 17 avril 2022.

Article 8 – Publication

Les concurrent.e.s s'engagent à réserver à l'association Chocultural le droit de publication dans tout journal, revue ou plaquette, document audiovisuel, livre, ou émission radiophonique, sans qu'il puisse être exigé de droits de la part des auteurs. En cas de désaccord, l'auteur.e devra joindre à son envoi une lettre manuscrite précisant son refus.

Les concurrent.e.s renoncent à leur droit à l'image dans le cadre de l'utilisation par Chocultural de leurs contributions, dans le cas où leurs contributions contiendraient une image les représentant.

Article 9 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés, vous disposez par rapport aux informations collectées vous concernant, d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ces droits et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : chocultural@gmail.com